

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA

NOMBRES DE MEMBRES						
En exercice	Présents	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage		
9	7	7	19/11/2019	19/11/2019		
				VOTES		
				Pour	Contre	Abstention
				5	2	0

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit novembre à 20 heures 45,
le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond MARTINAZZO, Maire.

Présents : Serge ROUQUET, Christian LAGENTE, Juan ARRIBAS, Rosemary GUILLEMOT, Fabienne RAMOND, Éric ESCAICH

Absents excusés : Laurence RIVIERE, Christophe BASCOUL

Secrétaire de séance : Éric ESCAICH

Travaux d'aménagement et sécurisation de la mare
Demande de subvention

Monsieur le maire expose qu'il est constaté de nombreux désagréments au niveau de la mare du village, à savoir :

Murets de soutènement de la voirie fissurés ;

Manque d'oxygénation des eaux (nuisances olfactives et visuelle, risque de prolifération des moustiques notamment le moustique tigre) ;

Monsieur le maire propose de programmer des travaux d'aménagement qui consisteraient à consolider les murets de soutènement, sécuriser l'accès, prévoir un système de décantation et purification des eaux pluviales qui s'écoulent dans la mare et gestion des déversements.

Un devis a été présenté par la SARL Ambiance Paysage 81 pour un montant de 98 700 € TTC 82 250€ HT .

Il convient de déposer une demande subvention auprès des services de l'Etat, du Département, de la Région.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- Approuve, à l'unanimité, les travaux d'aménagement, de sécurisation et d'assainissement de la mare ;
- Des demandes de subventions seront déposées auprès des différents services pour aider la commune afin de réaliser cette opération
- Autorise monsieur le maire à signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le
Et publication ou notification du